Colloque international

**Gouvernance et performance à l’ère de la numérisation**

Département des Sciences Économiques et de Gestion de la FSJES-Fes

\*\*\*

**La gouvernance après la Covid-19**

**André Joyal,** professeur associé à l’Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur au Centre de recherche sur le développement territorial 9CRDT0

Le concept de gouvernance a pris son essor en Occident au début du siècle. En fait, l’expression existait déjà au Moyen-âge. À la fois considérée comme activité, processus et procédure, la gouvernance s’avère une manière de voir, un cadre d’analyse et à la recherche de solution aux problèmes d’un territoire donné, ou encore d’un organisme, comme d’une institution. Ainsi, d’aucuns y voient l’interaction de différents acteurs à des échelons divers allant du «local» au national, voire multinational. Nous partageons la conception de Torre (2014, 118) qui voit dans la gouvernance un élément central de toute stratégie de développement local basée sur l’interaction des acteurs concernés, impliquant les apprentissages et le développement des capacités (*empowerment*) et ce dans un contexte de participation et de consultation. On parlera de gouvernance synergique en concevant une forme de relation de réseautage de la part des agents économiques à la recherche d’une plus grande flexibilité dans les prises de décision. (Joyal-El-Batal 2008 & 2015).

**La remise en cause du néolibéralisme[[1]](#footnote-1)**

La crise de *subprimes* de 2008 n’ayant pas suffit à remettre en causse le néolibéralisme, il aura fallu près de 40 ans pour pour en arriver à faire le procès d’un modèle (thatcherisme et reaganomique) qui régnait en maître depuis les années 1980 (Boyer 2020). Le maître de Cambridge revient à l’avant scène de même que l’auteur de la *Grande Transformation* (Polanyi, 1944). L’absence d’effondrement des grandes économies leur en est redevable en partie. Les enquêtes de la Banque de France signalent une résistance étonnante des perspectives de production en faisant allusion à la forte reprise du commerce international dans le sillage de l'Asie et des États-Unis (Xerfi-Previsis, 2021). Le Brésil, pourtant gravement affecté par la pandémie, annonçait en janvier une croissance à venir de 3% alors qu’elle était inexistante 18 mois auparavant.

Les États-Unis, comme le Canada, ont fait appel à l’État : 4 000 milliards de dollars prévus aux USA, soit un cinquième de la richesse annuelle produite par l’économie américaine. Pour sa part, l’Union européenne oublie la règle du 3% de déficit budgétaire. Les banques centrales achètent les obligations d’État et font tourner la planche à billets. Pendant ce temps, qu’advient-il du numérique?

**Une transformation numérique sans retour?**

La pandémie a accéléré la transformation numérique des entreprises et un retour en arrière apparaît impossible selon *Finance et Investissement* (2021). L’organisme cite Michael Dignam responsable du traitement des titres canadiens chez Broadridge :

«Donner la priorité à la numérisation a été une tendance croissante pour les entreprises de services financiers du Canada, et 2020 a considérablement accéléré ces efforts, les entreprises se déplaçant vers un environnement de travail à distance».

Pour sa part, le groupe Deloite aborde les conséquences de la pandémie sous différents angles. Ainsi, en relation avec les innovations technologiques, ce qui auparavant semblait exiger un grand laps de temps avant d’être mis en pratique pourraient dorénavant exiger une décennie, voire moins. On donne en exemple les véhicules électriques, les panneaux solaires, les technologies informatiques et la numérisation de façon généralisée[[2]](#footnote-2). Mais, en attendant le télétravail semble s’imposer de façon définitive.

**À l’échelle internationale : danger de néocolonialisme**

Villadiego (2021) exprime des mises en garde : «Malgré les opportunités, l’économie numérique peut facilement reproduire les structures coloniales qui ont dominé les relations avec les pays en développement». L’auteure cite Mark Coeckelbergh de l’Université de Vienne qui craint que les inégalités et les relations de pouvoir existantes restent les mêmes*.* Le risque existe que les méthodes de travail néocoloniales ne changent pas*.* Nous devons débattre de l’accès à la technologie pour éviter le travail précaire dans les pays du Sud aux dires du professeur viennois. On sait que les travailleurs du Sud, à compétence égale, gagne moins que ceux du Nord.

Une mise en garde qui s’ajoute à celle qu’évoque Bailly (2020) qui associe le numérique aux classes aisées avec le cas des aides-soignants, le personnel des magasins, des transports, du nettoyage, où il faut être présent sur le lieu de travail. Il en va de même pour ceux qui n’ont pas accès à cette société numérique : séniors, classes pauvres ou habitants de régions dépourvues de l’accès aux bandes larges. Bailly redemande si on n’assistera pas à l’avénement d’une inégalité grandissante entre ceux qui doivent absolument travailler en présentiel et ceux qui possèdent les moyens de l’accès au numérique?

**L’avenir du télétravail**

Voulant profiter des nouvelles possibilités offertes par le télétravail, gouvernement du Québec envisage de transférer en région plus de 5 000 poste de fonctionnaires dans les prochaines années. On reconnaît en hauts lieux que la crise de la Covid-19 a transformé de façon considérable l’organisation du travail et ainsi, certains ministères pourraient en tirer profit. On donne l’exemple du ministères Faune, Forêts et Parcs qui grâce au télétravail verrait les centres de décisions rapprochés des centres d’exécution, le propre de toute démarche de décentralisation.

En s’orientant ainsi, le gouvernement du Québec respecterait la volonté des citoyens dont, 68%, selon un sondage, souhaiteraient que les fonctionnaires, une fois la pandémie terminée, puissent travailler à domicile. Dans la capitale nationale (Québec) cette proportion s’élève à 75%. D’aucuns croient que les fonctionnaires sont plus productifs en télétravail chez eux que dans leur bureau habituel. En fait, 80% des répondants se montrent favorables également au télétravail dans le secteurs privés. Différentes sources révèlent d’ailleurs qu’une majorité ayant vécue l’expérience opterait pour une formule hybride : deux ou trois jours sur cinq à domicile (*Journal de Montréal* 2021) .

**Achat local et circuits courts**

Depuis des années on assiste à une préoccupation grandissante envers la nécessaire diminution de l’empreinte écologique des activités productives. La pandémie n’a fait qu’accroître cette sensibilité. On pense ici à l’essor d’un nationalisme économique visant à paliers les pertes d’emplois dans les secteurs d’activité les plus vulnérables. En pleine pandémie le gouvernement du Québec, en vue d’inciter les consommateurs à acheter «québécois» a créé un site Internet *Le Panier bleu* pour faire rouler l’économie d’ici[[3]](#footnote-3). Bien sûr, on pourra s’interroger sur ce qui est vraiment «local» sachant que beaucoup de produits contiennent des intrants importés. Les consommateurs sont, à tout le moins, sensibilisés; leur *pattern* de consommation pourrait donc changer.

Car, si on assiste à un délocalisation d’un nombre important de travailleurs qui vont de la grande ville (et ses inconvénients de déplacements en voiture) vers les régions, on observe également une modification dans les préférence des consommateurs. C’est ce qui conduit Bailly (2020) à s’interroger à savoir si la crise actuelle ne serait pas le catalyseur d’une nouvelle façon de vivre. À ses yeux, si la ruralité était vue dépassée, une vision nouvelle semble se dégager. Dans le domaine de la consommation, il s’avère également possible de se rapprocher des lieux de production des lieux de consommation. Mundler (2021) évoque les *food hubs* servant à agréger l’offre locale en vue de son stockage et sa commercialisation auprès des consommateurs. Conscient que la logistique puisse être une des principales faiblesses des circuits courts, le chercheur de l’Université Laval à Québec fait allusion à une implication plus forte des consommateurs, à la mise en réseau des acteurs, au recours à des plates-formes virtuelles, etc. De son côté, un quotidien de Montréal donne l’exemple d’une entreprise qui a dû modifier son modèle d’affaires en offrant des casiers intelligents pour faciliter au commerçant la vente de produits en ligne. L’idée est de faciliter le ramassage des commandes en offrant une sécurité optimale. Les casiers évitent une livraison tardive source d’irritation des consommateurs (*Journal de Montréal*, 2021).

**Conclusion**

Bailly (2020) rappelle que ce n’est pas parce que les virus ne connaissent pas les frontières que l’État n’existe plus. En effet, s’il leur revient de protéger leur population - au risque d’une diminution de la solidarité internationale dans la recherche de moyens de défense -, la politique économique retrouve ses droits. L’avènement du néolibéralisme fut caractérisé par l’ouverture des frontières donnant lieu à un capitalisme transnational placé sous la gouverne des grandes entreprises. C’est ce système que met a mal la pandémie. Comme l’écrit Boyer (2020) le coronavirus serait un catalyseur, un accélérateur de transformations inscrites dans le temps long. L’état retrouve sa place dans sa mission d’orienter au mieux la bonne marche de l’économie. Keynes se voit réhabilité. Il en va de même pour Polanyi (1944) qui soutenait que le rôle présumé régulateur du marché ne pouvait être le garant d’un meilleur fonctionnement de l’économie. N’étant pas une panacée une société ne doit se placer sous totale dépendance du mécanisme du marché. Comme le soutenait Michel Rocard, au temps de l’administration de François Mitterrand : le marché a sa place, mais on ne doit pas en être l’esclave. Une autre économie est non seulement possible, mais est souhaitable. Ne reste qu’à retenir les leçons de la pandémie

**Références bibliographiques**

Bailly, A., (2020) *Une analyse médicométrique de la pandémie Covid-19.* Crans-Montana, Médicométrieéditeur.

Boyer, R., (2020), *Les capitalismes à l’épreuve de la pandémie*, La Découverte, Paris.

Deloite (2021) <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/consumer-industrial-products/ca-covid19-automotive-digitalization-fr-aoda.pdf> Consulté le 10 mai.

Finance et Investissement,3 février 2021.

*Journal de Montréal, (*2021) 17 avril.

Joyal, A., K. El-Batal (2008), La gouvernance rurale vue à travers la politique nationale de la ruralité, *Revue canadienne des sciences régionales*. Vol. XXXI.

Joyal, A., K. El-Batal (2015), La Politique nationale de la ruralité québécoise et la gouvernance synergique territoriale, *Cahiers de Géographie du Québec,* vol 59, no 167, septembre.

Mundler, P.,(2021) Les circuits courts alimentaires, avril-mai.

Pokanyi, K., (2009), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

Torre, A., (2014), Proximity relations at the heart of territorial development processes, dans André Torre et Frédéric Wallet (dir) *Regional development and proximity relations.* Paris, INRA-Agroparistech

Villadiego, L., (2021), *Equal Time*, No 4, 21 avril.

Xerfi-Previsis, (2021), *Conjoncture et prévisions pour l’entreprise face à la crise*, No 63, mai.

1. Joyal, A., *Le néo-libéralisme : apologie et critique*, Presses de l’Université Laval, 2000. [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/consumer-industrial-products/ca-covid19-automotive-digitalization-fr-aoda.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. https://www.lepanierbleu.ca [↑](#footnote-ref-3)